

No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine tenue le 21 mars 2012, à 13 h 15, à l'Hôtel de Commandants de Gaspé, dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, sous la présidence de M. Joël Arseneau et à laquelle étaient présents :

M. Bertrand Berger

Préfet
Représentant de la MRC d'Avignon

M. Richard St-Laurent

Représentant la MRC d'Avignon

M. Jean-Guy Poirier

Préfet
Représentant la MRC de Bonaventure

M^{me} Louise Langlois

Maire de Chandler
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M^{me} Diane Lebouthillier

Préfet
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M^{me} Délicia Ritchie Roussy

Préfet
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. François Roussy

Maire de Gaspé
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M^{me} Micheline Pelletier

Maire de Sainte-Anne-des-Monts
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Joël Arseneau

Maire des Îles-de-la-Madeleine
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Jonathan Lapierre

Conseiller
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Gino Lebrasseur

Maire de Paspébiac
Représentant la MRC de Bonaventure

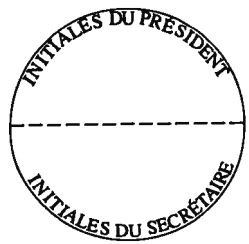
M. Réjean Normand

Maire de Rivière-à-Claude
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Didier Dufour - Coordonnateur

Gilbert Scantland – Directeur général et secrétaire-trésorier

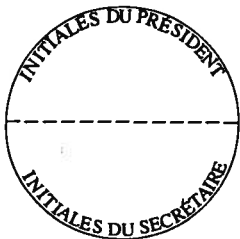


No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Élection au poste de président et vice-président;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2011;
5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2011;
6. Correspondance;
7. Approbation des comptes payés et à payer;
8. Résolution pour modifier les signataires autorisés de la RÉGIE;
9. Avis de motion pour modifier le Règlement de régie interne;
10. Avis de motion pour modifier le Règlement sur les finances et le suivi budgétaire;
11. Autres sujets :
 - a. Assurances;
12. Période de questions;
13. Date et lieu de la prochaine rencontre;
14. Clôture de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

R-2012-01

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. Joël Arseneau constate que le quorum est respecté, il déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 22.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Arseneau fait lecture du projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Louise Langlois que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ÉLECTION AUX POSTES DE PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT

POSTE DE PRÉSIDENT

MISES EN CANDIDATURE :

Il est proposé par M^{me} Louise Langlois, appuyée par M. Jonathan Lapierre, de nommer M. Joël Arseneau au poste de président de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

M^{me} Diane Lebouthillier propose la fermeture de la période de mise en candidature.

M. Joël Arseneau accepte le poste de président de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

M. Joël Arseneau est déclaré élu au poste de président de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

POSTE DE VICE-PRÉSIDENT

MISES EN CANDIDATURE :

Il est proposé par M. Bertrand Berger, appuyé par M. Richard St-Laurent, de nommer M. François Roussy au poste de vice-président de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

M^{me} Delisca Ritchie Roussy propose la fermeture de la période de mises en candidature.

M. François Roussy accepte le poste de vice-président de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

M. François Roussy est déclaré élu au poste de vice-président de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

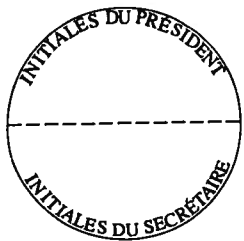
4. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2011

Le procès-verbal est passé en revue.

IL EST PROPOSÉ par M. Jonathan Lapierre d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

R-2012-02



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2011

Aucun point du procès-verbal ne nécessite un suivi particulier.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

6. CORRESPONDANCE

À la demande du président, M. Didier Dufour explique qu'il a préparé la liste de la correspondance qui est entrée au nom de la Régie et enregistrée par les employés de la CRÉGÎM. Cette liste est déposée aux membres présents. M. Dufour explique que les membres du conseil d'administration auront accès à cette liste via le site Internet de la Régie d'ici quelques semaines. Dès lors, il sera possible de cliquer sur l'un des documents pour en prendre connaissance. Finalement, les courriels importants seront enregistrés de la même manière afin que les membres du conseil d'administration puissent en prendre connaissance.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

7. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

M. Dufour a préparé des copies des factures, un exemplaire de chacune est remis aux membres du conseil d'administration présents.

IL EST PROPOSÉ par M. Berger que la liste des comptes totalisant un montant de 646 617,91 \$ soit approuvée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. RÉSOLUTION POUR MODIFIER LES SIGNATAIRES AUTORISÉS DE LA RÉGIE

Le président fait lecture de la proposition :

IL EST PROPOSÉ QUE:

A. **POSTE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

1. Le directeur général occupe également les fonctions de secrétaire-trésorier.

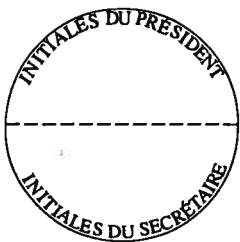
B. **AFFAIRES BANCAIRES**

2. La résolution relativement aux affaires bancaires, selon le formulaire requis par l'institution bancaire de la Régie, la Banque Laurentienne du Canada, soit approuvée.
3. M. Joël Arseneau [président] de la Régie et M. Gilbert Scantland [directeur général et secrétaire-trésorier] de la Régie (les « signataires autorisés ») soient désignés conjointement signataires autorisés de la Régie pour ses affaires bancaires, et que les signataires autorisés soient autorisés, pour et au nom de la Régie, à accomplir et poser tout geste et à signer et livrer tout document que les signataires autorisés, à leur entière discrétion, jugeront nécessaire ou désirable, aux fins de mettre en place les arrangements bancaires avec l'institution bancaire de la Régie.

C. **AFFAIRES GÉNÉRALES**

4. Les signataires autorisés, soient par les présentes autorisés à signer et délivrer, pour le compte et au nom de la Régie, tout document de nature administrative ou fiscale relativement aux affaires courantes de la Régie ou à des fins fiscales.
5. Les signataires autorisés soient par les présentes autorisés [chacun pouvant agir seul], à signer les attestations et les documents similaires pour le compte de la Régie à l'égard des questions factuelles ayant trait à l'exercice des activités commerciales et aux affaires internes de la Régie, notamment les certificats vérifiant les exemplaires des statuts, règlements administratifs, résolutions et procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Régie.

R-2012-03



No de résolution
ou annotation

R-2012-04

A-2012-01

A-2012-02

R-2012-05

RES-2012-06

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Louise Langlois que cette résolution soit approuvée telle que soumise.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE

M^{me} Louise Langlois dépose un avis de motion afin de modifier le Règlement de régie interne, avec dispense de lecture.

10. AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES FINANCES ET LE SUIVI BUDGÉTAIRE

M^{me} Louise Langlois dépose un avis de motion afin de modifier le Règlement sur les finances et le suivi budgétaire, avec dispense de lecture.

11. AUTRES SUJETS :

a. Assurances :

À la demande du président, M. Dufour présente l'offre d'assurances :

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Guy Poirier que l'offre d'assurances soumise par la firme « Assurances Gervais Paquet Services financiers » au montant de 5 777 \$ pour une période de deux années, soit retenue.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question soumise par le public.

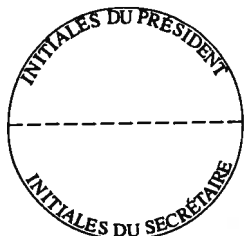
13. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

IL EST PROPOSÉ par M. Jonathan Lapierre que la prochaine réunion soit tenue à Gaspé le 10 mai, à compter de 8 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Guy Poirier demande la levée de l'assemblée. Il est 15 h 30.



No de résolution
ou annotation

**Régie intermunicipale de l'énergie
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par
le président,

Lu et certifié conforme par
le secrétaire-trésorier,

Joël Arseneau

Gilbert Scantland

Date

Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

10 mai 2012
Date